

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 13 MARS 2025

Le conseil de l'école Bray-Saint-Aignan s'est réuni le jeudi 13 mars 2025.

Etaient présents :

Madame GRESSETTE, maire de BRAY SAINT AIGNAN

Madame VALESI, adjointe aux affaires scolaires

Mesdames POURRIOT, BOULAY enseignantes à SAINT AIGNAN

Mesdames ASSELINEAU, GLORIAN, NEYROLLES, MORET, BIE, enseignantes à BRAY

Mesdames IVANOVIC et LABAILLE représentantes des parents d'élèves de ST AIGNAN

Mesdames PERON, RICHARD, METHIVIER, Monsieur DEBREE représentants des parents d'élèves de BRAY

Madame Reine SAUGOUX, DDEN

Etaient excusés : Madame GUILLAUME inspectrice, Madame CHAUMETTE représentante des parents d'élèves

Sont désignés :

Présidente de séance : Mme POURRIOT, Directrice école de Saint Aignan

Secrétaires de séance : Madame BOULAY et Madame PERON

1/ validation du dernier compte rendu du 7 novembre 2024 : validé à l'unanimité.

2/ PPMS unifié :

La circulaire du 8-6-2023 (parue au BO n°26 du 29 juin 2023) indique que la DSDEN (*direction des services départementaux de l'éducation nationale*) doit identifier pour chaque école et avec les autres services de l'État et les collectivités territoriales les risques naturels et technologiques auxquels elle est exposée à partir des ressources nationales et locales disponibles.

Ainsi pour chaque école, la DSDEN élabore le PPMS sur la base des menaces et des risques naturels et technologiques identifiés à la faveur d'un échange avec la municipalité et consultation du directeur d'école.

Le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion sont fusionnés dans un même document intitulé Plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui comprend trois parties :

- Partie 1 : description de l'école
- Partie 2 : organisation interne de l'école et conduites à tenir face aux menaces et risques majeurs
- Partie 3 (optionnelle) : outils au bénéfice des directeurs d'école

Une réunion a eu lieu le 19 décembre avec les différents partenaires.

Le PPMS de St Aignan a été validé le 30/01 et celui de Bray courant février.

Chaque famille aura un mot à signer sur ce dispositif.

3/ Prévisions des effectifs pour le rentrée 2025 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	19	22	23	18	22	15	19
Effectif total : 151 élèves				(effectif 2024/2025: 155 élèves)			

4/ Activités pédagogiques et projets

école de Bray :

-Vendredi 22 novembre 2024 : cinématernelle Les classes de PS/GS et MS ont été voir Les petits contes de la nuit au cinéma de Sully

-Mardi 14 janvier tous les élèves ont assisté au spectacle « coucou visite » de la compagnie Billenbois et ont mangé une viennoiserie de la boulangerie de Bray ; merci à la mairie qui a offert le

spectacle et le goûter, la boisson a été payée par la coopérative scolaire

-Deuxième semaine de janvier : les élèves de CP ont eu les évaluations nationales

-La troisième semaine de janvier, nous avons distribué le journal de l'école n°15 et merci aux parents pour leur dons.

-Jeudi 30 janvier à 15h30 : PPMS RM : pas de signal dans la classe des PS/GS : l'appareil n'avait plus de batterie donc pas d'exercice dans cette classe ; l'exercice s'est bien passé dans les autres classes.

-Jeudi 6 février les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ont été voir le concert Terres de rêves dans le cadre des JMF à Sully sur Loire

-Vendredi 7 février : les élèves de CE1/CE2 ont terminé leur cycle piscine de 12 séances

-Jeudi 27 février matin : les classes de PS/GS, MS et GS/CP ont participé aux 8 épreuves sportives encadrées par les parents. Merci aux parents accompagnateurs

-Jeudi 27 février à 15h30 : exercice incendie ; difficulté dans le dortoir : il restait 4 élèves dont 1 élève qui devait être changé donc j'ai demandé à la deuxième ATEM un coup de main pour l'exercice. Une demande d'une personne de la mairie avait été souhaitée pour ces exercices ; il n'y a eu personne mais après un bilan enseignants-ATSEM il n'y a pas besoin d'une aide extérieure. Une demande des pompiers est d'avoir un boîtier général. Actuellement, il faut 3 personnes pour faire une évacuation d'école ; 1 personne par bâtiment. Et il manque un boîtier dans le local administratif et la salle de motricité.

-Intervention du RASED 2 fois par semaine : le lundi matin et jeudi après-midi pour 8 élèves depuis le 10 mars et jusqu'à mi-mai mais en raison d'une demande de l'Inspectrice d'une réorganisation de la prise en charge des élèves aux 4 membres du RASED, la prise en charge ne pourra pas se poursuivre qu'une fois par semaine et faire une dizaine de séance

-Jeudi 13 mars : fin du projet vente de chocolat au profit de la coopérative scolaire. Bénéfices : 519,54 € Merci aux 31 familles gourmandes

Association APEI : projets carnaval samedi 22 mars à 10h00 et vente de sac fashion personnalisé avec les dessins de tous les élèves, au profit de l'association et des coopératives scolaires.

école de St Aignan :

-du 4 novembre au 16 décembre : session football les lundis avec intervenants sur l'école pour les 2 classes.

-jeudi 21 novembre : visite d'une entreprise locale de robotique à St Martin d'Abbat. Découverte du lieu de production, manipulation et entraînement à la programmation en rapport avec la First Lego League pour les CM2.

- vendredi 6 décembre : Ecole et cinéma à Sully, Film de Rémi Chayé « Tout en haut du monde »

- mardi 17 décembre : organisation du marché de Noël. Merci au personnel du périscolaire, à l'association de parents d'élèves, aux parents et aux élèves pour leur participation. Le bénéfice a été de 496,50 euros en plus d'un moment de partage au sein des 2 classes.

-jeudi 6 février : les élèves de CM2 ont participé à la compétition locale First Lego League à Saint Père sur Loire. Une équipe de la classe a remporté le titre de championne de la locale Centre Loiret et s'est qualifiée pour la régionale du samedi 8 mars. Un grand bravo aux 3 équipes pour leur motivation et leur investissement.

-vendredi 7 février : visite emprunt de la bibliothécaire pour renouveler le fond de chaque classe

-jeudi 6 mars à 18h : concert donné par les élèves des 2 classes accompagnés de l'intervenante musique Emily Kiota que l'on remercie vivement pour son investissement.

-vendredi 7 mars : Ecole et cinéma « le roi des masques »

- samedi 8 mars : First Lego League finale régionale au cirque Gruss de Saint Jean de Braye. Belle journée de partage et d'émotions. Merci aux parents pour leur soutien et encore bravo à l'équipe *Fish Count Save* dont le parcours dans la compétition s'arrête avec de bons souvenirs.

A venir

-après midi FRMJC ateliers scientifiques « Bienvenue chez Fraise » à St Benoît sur Loire autour des enjeux de l'alimentation durable

-intervention handball

-Une sortie scolaire de fin d'année.

-Journée visite du collège pour les CM2 et accueil des futurs élèves à St Aignan le 3 juin.

5/ Questions diverses :

Serait-il envisageable que le règlement de la cantine scolaire se fasse directement en ligne, comme c'est déjà le cas pour le service périscolaire ?

Réponse de la mairie : La mairie maintient le système des tickets pour le règlement de la cantine scolaire afin de limiter les coûts et les impayés.

Bien que le paiement en ligne soit en place pour le service périscolaire, son coût d'installation et d'abonnement est jugé élevé par rapport au nombre de parents qui y ont recours et aux impayés.

Face à l'augmentation des impayés, la mairie envisage éventuellement un retour à la régie, mais pour l'instant, les secrétaires gèrent les dépôts d'argent malgré la fermeture de la Trésorerie de Sully.

Les enfants sont acceptés même en cas de non-paiement, mais des rappels sont effectués.

Une communication renforcée est prévue : un mail et un message dans les cahiers de liaison rappelleront le fonctionnement du règlement de la garderie. Il est également suggéré de vérifier et d'intégrer ces informations dans le règlement intérieur pour les années à venir.

Informations du conseil municipal enfants :

- intervention le **29 mars** pour la collecte des déchets à 14h

- manifestation sportive avec sensibilisation au handicap le **24 mai** au city-parc (sur inscription) à partir de 14h.

Clôture du conseil à 19h30

Prochain conseil d'école : A Bray le jeudi 19 juin 2025 à 18h30.

